AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-4-73 506387

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : [redacted] F

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Abonnement annuel : 30 F

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN n° 151 d'AVRIL 1973 — n° 8 / 19 avril 1973

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier et du poirier : Renouveler la protection des arbres pour les variétés les plus avancées ou assurer une première protection pour toutes les variétés ayant atteint le stade C3-D.

Pucerons verts et cendrés du pommier : Les premières éclosions ont été observées le 30 mars ; celles-ci se poursuivent, cependant on pourra considérer qu'à partir du 20 avril les pontes d'hiver seront pratiquement écloses. Un examen attentif des bourgeons doit être fait en particulier sur Reine des Reinettes très sensible aux pucerons cendrés. Intervenir à l'aide d'un insecticide de contact, dès le retour du beau temps.

Cheimatobie : Les sorties se poursuivent ; aucun traitement ne se justifie à l'heure actuelle contre ces chenilles.

GRANDE CULTURE

Cnephasia sur céréales : Les cnephasia sont de petits papillons gris, d'environ 1,5 cm d'envergure. Il existe de nombreuses espèces dont certaines se montrent dommageables aux cultures. Si l'une d'elles ne provoque que des dégâts occasionnels et limités sur betteraves, une autre peut se révéler extrêmement dommageable à certaines céréales : cnephasia pumicana.

Cet insecte, indigène s'est révélé dangereux sur céréales à partir de 1966 dans le Loiret et en Seine et Marne et s'est manifesté en 1967 dans le Val d'Oise et en Eure et Loir.

Pour notre région Nord-Est la présence de l'insecte avait été observée depuis plusieures années dans l'Aube (secteur situé au sud de Nogent sur Seine et de Romilly). En 1972 une brusque pullulation du parasite a occasionné dans cette région des dommages sérieux à des cultures d'orge et d'avoine et nos récents sondages laissent prévoir des dégâts extrêmement sérieux pour cette campagne.

Le papillon dépose en juillet ses oeufs, par paquets, sur les écorces des arbres. La chenille, qui éclot après 15 jours d'incubation, passe l'hiver abritée sous les écorces.

Elle reprend son activité dès les premiers beaux jours et après avoir émis un fil soyeux elle se laisse emporter par le vent.

Si elle tombe dans une culture de céréales, elle pénètre dans une feuille et y vit en mineuse pendant plusieurs semaines. Elle abandonne ensuite cette mine pour s'installer, pendant la montaison de la céréale, entre les dernières feuilles qu'elle plisse. Après l'épiaison elle cause des dommages aux épillets et, fait plus grave, elle arrive parfois à cisailler le chaume, provoquant le desséchement et la rupture des épis.

A proximité immédiate des bois nous avons observé l'année dernière, sur orge de printemps des dommages atteignant 80 % de la récolte. Généralement plus les cultures sont éloignées des boqueteaux (ou arbres des routes) moins elles risquent. Toutefois nous avons déjà

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P.1.14

relevé des dégâts sérieux à 1 km des bois. La chenille est en effet extrêmement petite : 0,6 mm environ de longueur et par vent fort elle peut se trouver entraînée à une certaine distance de son point d'hivernation.

Les attaques sont surtout graves sur blé dur, avoine et orge de printemps. Nous manquons de renseignements précis sur les dommages susceptibles d'être occasionnés aux blés d'hiver et aux escourgeons. Toutefois d'après les observations que nous avons pu effectuer en 1972 dans les secteurs sinistrés, il apparait que les dégâts sont très limités.

Actuellement les chenilles commencent à quitter leur abri hivernal et les premières mines s'observent sur les céréales. Toutefois il est trop tôt pour intervenir. En effet le traitement doit être réalisé alors que les chenilles ont pour la plupart quitté les arbres et avant que les premières aient abandonné les feuilles pour s'installer à l'intérieur de la plante où elles sont alors peu vulnérables.

Une pulvérisation à 400-500 l/ha apportant 250 g de parathion éthyle ou 750 g de malathion permet alors d'obtenir d'excellents résultats. Préférer toutefois les produits en émulsion huileuse (oléoparathions ou oléomalathions) qui assurent un meilleur contrôle des larves.

Notre Station d'Avertissements Agricoles émettra un avis de traitement lorsque nous jugerons le moment opportun.

Toutefois les exploitants devront, avant d'entreprendre tout traitement, s'assurer que l'intervention se justifie. On estime que sur orge, avoine, blé dur, le seuil de rentabilité de l'opération se situe lorsqu'on remarque en moyenne plus de 1 mine pour 5 pieds. Toutefois en grandes pièces plusieurs examens sont nécessaires l'infestation pouvant être variable surtout si des bosquets se trouvent à proximité. Une intervention localisée peut alors se concevoir.

Nous ajouterons que les mines, longitudinales et le plus souvent dans l'axe de la feuille, sans être aussi apparentes que celles de la pégomyie de la betterave se distinguent aisément.

La zone considérée comme la plus gravement contaminée peut être délimitée par les points : Nogent sur Seine, Romilly, Méry, Troyes, Villenauxe. Toutefois il est possible que des cultures situées en dehors de cette zone soient attaquées. Tout renseignement en ce sens transmis à la Station d'Avertissements serait d'un grand intérêt.

Maladies de pied et du feuillage des céréales : Favorisé par un temps froid, venteux et relativement sec, l'état sanitaire des céréales est dans l'ensemble excellent. Les interventions fongicides à réaliser dans un proche avenir doivent donc constituer l'exception.

Méligèthes sur colza d'hiver : Les colzas évoluent lentement vers la floraison sans que les méligèthes se manifestent. Toutefois les cultures étant encore loin de la fleur il serait nécessaire d'être particulièrement vigilant dans le cas d'un relèvement brutal des températures.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE.